

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET BUDGET PRIMITIF 2018
CCAS

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au compte administratif, au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune : www.octevillesurmer.fr

BUDGET CCAS

I. Budget primitif 2018

Section de Fonctionnement : cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

CHAPITRES	DEPENSES en €
011 - Charges à caractère général	900.00
012 - Charges de personnel	0
65 - Autres charges de gestion courant	36 600.00
022 - Dépenses imprévues	0
023 - Virement à l'investissement	0
042 - Opérations d'ordre	0
TOTAL	37 500.00€

CHAPITRES	RECETTES en €
013 - Atténuation de Charges	0
70 - Produits des services	0
73 - Impôts et Taxes	0
74 - Dotations et Participations	34 323.07
75 - Autres produits de gestion courante	0
002 - Résultat antérieur	3 176.93
TOTAL	37 500.00

Section d'Investissement :
Néant.

II. Compte Administratif 2017

A la clôture de l'exercice de 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat excédentaire se décomposant comme suit :

- Résultat de l'exercice -8 648.98€
- Résultat antérieur reporté 11 825.91€
- Résultat à affecter 0€
- Solde d'exécution d'investissement 0€

- Affectation en investissement 2018 0€
- Report en fonctionnement 2018 3 176.93€

Section de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 32 383.78€. Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRES	DEPENSES en €
011 – Charges à caractère général	680.00
012 – Charges de personnel	0
65 – Autres charges de gestion courante	31 703.78
66 – Charges financières	0
042 – Opérations d'ordre	0
TOTAL	32 383.78€

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 23 734.80€. Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRES	RECETTES en €
013 – Atténuation de Charges	0
70 – Produits des services	0
73 – Impôt et Taxes	0
74 – Dotations et Participations	21 635.70
75 – Autres produits de gestion courante	0
77 – Produits exceptionnels	2 099.10
TOTAL	23 734.80€

Section d'Investissement :
Néant.

LE MAIRE, Jean-Louis ROUSSELIN

